



Engagements des mécènes de l'Association négaWatt

1. Comment communiquer ?

Les mécènes de l'Association négaWatt ont la possibilité de mentionner leur soutien à l'association sur leurs outils de communication (site internet notamment) sous la forme suivante :

« *[Nom de l'organisme mécène]* soutient l'Association négaWatt. »

« *[Nom de l'organisme mécène]* soutient la démarche de l'Association négaWatt. »

Ce soutien ne pourra être indiqué que s'il a été effectué dans les 12 derniers mois. Au-delà, il devra être renouvelé pour que le mécène puisse poursuivre sa communication autour de ce soutien.

Par ailleurs, les termes de partenaire/partenariat, d'adhérent et de membre **sont à proscrire** (statutairement les personnes morales ne peuvent devenir membres de l'Association négaWatt).

2. Utilisation du logo et présentation de l'association

Les mécènes de l'Association négaWatt peuvent utiliser le logo de l'association sur leurs outils, en respectant les conditions suivantes :

- il ne pourra être utilisé que si le soutien de l'organisme mécène a été effectué dans les 12 derniers mois ;
- l'utilisation du logo devra être soumise à validation. L'organisme mécène devra transmettre à l'Association négaWatt le document concerné ; celle-ci aura alors 15 jours pour donner son accord. L'absence de retour ne signifie pas validation.



Télécharger le logo :

- [Version .jpg](#)
- [Version .pdf](#)

Proposition de texte pour une présentation de l'association :

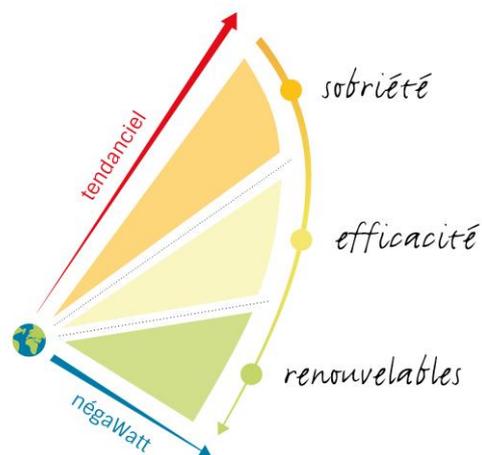
Créée en 2001, l'Association négaWatt regroupe des experts et praticiens de l'énergie qui agissent, en toute indépendance, en faveur d'un nouveau modèle énergétique fondé sur trois éléments indissociables : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables. En appliquant cette démarche à l'ensemble de nos besoins, l'Association négaWatt a élaboré un scénario prospectif atteignant un mix énergétique 100 % renouvelable et la neutralité carbone en 2050, performance rendue possible grâce à une exploration en détail du formidable potentiel d'économie d'énergie qui nous entoure.

3. Utilisation du triptyque de la démarche négaWatt

Les mécènes de l'Association négaWatt peuvent utiliser le triptyque de la démarche négaWatt (sobriété - efficacité énergétique - énergies renouvelables) dans la mesure où il est fait mention de l'Association négaWatt et de son site internet : www.negawatt.org

Télécharger le triptyque :

- [Version png](#)
- [Version pdf](#)



©Association négaWatt - www.negawatt.org